

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 624

**Artikel:** Qu'attendons-nous ?...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264638>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sement d'étrangère mariées à des Français, ou même encore de femmes ayant seulement des ascendances françaises ou étant de culture française.

L'âge d'admission est fixé de 18 à 43 ans, et l'admission est subordonnée à une enquête de moralité, et à un examen médical. Une hiérarchie est prévue, qui conduit jusqu'au grade d'Adjudant-chef. Les volontaires sont casernées et nourries dans les mêmes conditions que leurs collègues masculins, et le décret prévoit même le détail de leur uniforme : tunique et jupe kaki, manteau de drap, blouse chemisier avec cravate, bas et souliers, bonnet de police et casquette. Enfin, parmi d'autres dispositions encore concernant la formation professionnelle et l'instruction militaire, l'avancement, les pensions pour cas d'invalidité, les sanctions pour fautes commises, etc., il faut en relever une qui doit être spéciale à une organisation féminine : l'autorisation pour des volontaires mariées ou ayant des charges de famille à prendre leurs repas à l'extérieur et à loger en ville.

## Les tâches sociales urgentes de l'heure actuelle

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Quant à Mme Anna Martin (Berne) sa conférence sur *Un des problèmes de l'après-guerre : la création d'occasions de travail*, mit en lumière tant de questions et de suggestions qu'il nous faut renoncer à regret même à effleurer ici ce sujet, qui sera sans doute repris plus en détail dans les colonnes de ce journal, spécialement en ce qui touche au programme d'occasions de travail élaboré par le Conseil Fédéral et aussi en ce qui concerne ces occasions pour les femmes. Mme Hélène Stucki (Berne) termina la série des conférences de ce dimanche si rempli en parlant de *L'Education nationale de la jeunesse suisse*. Le but de l'éducation nationale est d'éveiller chez la jeunesse le sentiment de la vraie humanité, de la sympathie active pour les persécutés comme ceux qui frappent maintenant à nos portes. Nous devons de nouveau être capables de l'admiration de la valeur humaine que Goethe évoque si magnifiquement dans

**Au Bébé**  
Rue d'Italie - VEVEY  
M. PILET

**FREY - WICKY**  
TISSUS - VEVEY  
Trousseaux - Draperies  
Toilleries - Soieries

**Le Consommateur**  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

Marcel DU PASQUIER : *Poésie et réalités*. Editions de la Bâconnière, Neuchâtel. 1 vol. 3.75.

« Réflexions sur la vie de l'esprit », tel est le sous-titre de M. Du Pasquier. Il résume en quelques mots tout le livre — un monde de souvenirs du temps des études et des enthousiasmes juvéniles pour les hommes et les idées. Et que de belles figures disparues sont évoquées au long de ces pages : Bernard Bovier, J.-J. Goud, Th. Flournoy, Ph. Monnier, Lucien Gautier, Charles Scerétan ! — bien d'autres encore. Emotions religieuses, réunions dans des parcs hospitaliers pour des retraités ; Frank Thomas, Henri Berguer, Ph. Bridel — noms aimés parmi les maîtres de la vie spirituelle d'alors.

Une forte tranche du volume est consacrée à la poésie : « Qu'est-ce que la poésie ? » se demande l'auteur. « Qu'est-ce qu'un poète ? » Ce qui nous vaut toute une étude sur les poètes du siècle passé pour finir avec Pégy et Claudel.

Les derniers chapitres traitent de l'attitude prise par les chrétiens à l'égard de la raison, puis consistent des réflexions sur la démocratie et sur la « Suisse de demain et de toujours ». Beaucoup de problèmes, on le voit, et beaucoup de matière à faire penser le lecteur.

M.-L. P.

Henry VALLOTON : *Madeleine Blanchard*. Nouvelles. Librairie Payot, Lausanne, 1942.

M. Henry Vallotton, conseiller national vaudois, est déjà connu comme féministe par les lecteurs et lectrices de ce journal, qui a rendu compte, à leur parution, de *Fintlande 1940* et de *La Suisse de demain*. On n'aura pas oublié les passages, si justement élogieux, consacrés aux héroïques Lotta finlandaises, après un voyage de l'auteur dans

## Toujours les réfugiés...

### Une lettre des suffragistes suisses

Après le débat sur ce douloureux sujet au Conseil National, débat qui a partiellement rassuré les uns, et laissé les autres médiocrement satisfaits de l'argumentation du Chef du Département de Justice et Police, la question n'a pas cessé un instant de perdre de sa poignante actualité, puisque les arrivées de réfugiés continuent à une cadence accélérée et dans des conditions parfois tragiques : nous pensons notamment à ceux qui nous parviennent par dessus des cols de montagne couverts de neige, et qui risquent d'y périr de froid, ou qui sont traqués comme des bêtes malfaîtes dans des bois et des rochers à nos frontières. Heureusement que l'opinion publique en Suisse romande, une fois alertée, malgré l'impardonnable silence de trop de journaux bien pensants, a continué à s'émouvoir et à suivre avec attention toutes les manifestations qui se produisent en ce domaine : c'est pourquoi nous traduisons ci-après la lettre adressée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin à M. le conseiller fédéral de Steiger :

Bâle, le 21 septembre 1942.

Monsieur le Conseiller fédéral,

C'est avec un vif intérêt et un profond sentiment de sympathie que les femmes groupées dans l'Association suisse pour le Suffrage féminin ont appris que des flots de réfugiés étaient arrivés à nos frontières à la suite des déportations de Juifs dans les territoires occupés ; et les mesures sévères, pratiquement appliquées par nos autorités à l'égard de ceux qui cherchaient chez nous un refuge, n'ont pas manqué de nous émouvoir toutes. Depuis lors, les arrangements pris avec les cantons et les Offices de réfugiés ont adouci ces mesures, et nous tenons à dire sans tarder à celles de nos autorités qui joignent à la responsabilité de traitement de ces fugitifs celle de la surveillance de la situation de notre pays combien nous comprenons la difficulté de leur tâche.

Si toutefois nous nous permettons, à côté de nombreuses autres organisations et offices de tout ordre, de revenir encore sur cette question, c'est parce que nous voudrions exprimer l'inquiétude et la pitié qui sont celles de nombreux Suisses, conscients de leurs responsabilités à l'égard des mesures abominables prises dans certains Etats contre des êtres innocents et persécutés seulement à cause de leur race. Nous nous sentons une obligation morale à leur venir en aide pour autant que cela est possible, la situation extraordinairement privilégiée dans laquelle notre peuple se trouve ne faisant qu'accueillir cette obligation. Car nous savons bien que ce n'est pas avec des phrases pompeuses sur la solidarité fraternelle que l'on pourra faire quelque chose pour ces malheureux, mais que ce sont des actes d'entraide pratique que réclament les circonstances. Le nombre des fugitifs étrangers entrés chez nous depuis le mois d'avril de cette année doit être, pour autant que nous sommes bien informées, d'environ 1700 ; or nous savons que notre pays, en dépit de toutes les restrictions actuelles, est encore en mesure d'accueillir un nombre beaucoup plus important de réfugiés. Parmi ceux-ci nous pensons spécialement aux enfants que la déportation de leurs parents a laissés complètement abandonnés en France, sans personne pour s'occuper d'eux, et qui doivent être au nombre approximatif de 7000. Faire venir ces enfants dans les camps où sont déjà des adultes, et qui seraient entretenus par les efforts réunis des au-

torités, des offices de secours, et de personnes privées, nous paraît être la meilleure solution de ce problème. En même temps un appel serait adressé à la population, afin que, par la remise de coupons d'alimentation, de textile et de chaussures, comme par des dons en nature, l'entretien de ces camps soit assuré. Nous croyons savoir que les Offices pour les réfugiés seraient prêts à en assumer l'organisation sous le contrôle des autorités compétentes.

Nos Association est prête à agir dans les milieux qu'elle peut atteindre pour gagner des appuis pratiques à une initiative de ce genre. Et si nos autorités savent qu'elles peuvent compter sur le concours de cercles étendus de notre population, il leur sera aussi certainement plus facile d'appliquer aussi largement que possible le droit d'asile — l'un des plus beaux de tous les droits que possède notre pays.

Vous remercier à l'avance, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, etc.

Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin :

E. VISCHER-ALIOTH, présidente.  
G. GERHARD, secrétaire.

### La « Cité du Refuge » pour les réfugiés

On nous prie d'autre part d'annoncer l'effort qui, sous ce titre significatif, se poursuit à Genève en groupant les bonnes volontés effectives d'une demi-douzaine d'organisations de tout ordre, protestante, catholique, israélite, neutre..., pour le secours aux réfugiés. Un grand bazar est annoncé dans les salons du Kursaal pour le Dimanche 25 octobre prochain, avec comptoirs alimentés par le travail des réfugiés eux-mêmes, divertissement pour les enfants, bridge sous la direction de M. René Payot, cabaret artistique pour lequel l'on a pu s'assurer entre autres le concours de la grande artiste Françoise Rosay, représentation de l'opéra de J.-J. Rousseau, le Devin du Village, sous la direction de M. S. Baud-Bovy, etc., etc. Nous recommandons chaudement à nos lecteurs et lectrices habitant Genève et les environs cette manifestation destinée à fournir des fonds à ces œuvres qui en ont, vu les circonstances actuelles, le plus urgent besoin.

De plus, l'on nous a signalé de façon pressante le dénuement vestimentaire dans lequel se trouvent forcément ces réfugiés, femmes, hommes et enfants, qui ont franchi la frontière des mains vides, ou avec pour tout bagage ce qu'ils ont pu envelopper dans une serviette de toilette ou un morceau de journal. Les camps sur lesquels on les dirige dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Zurich, etc. leur fournissent, et cela est déjà considérable, le vivre et le couvert mais le problème de l'habillement reste entier. L'on nous a parlé de femmes grelotant en robes de percale à fleurs et en sandalettes trempées par la pluie, de jeunes filles manquant des sous-vêtements les plus indispensables... Que chacun et chacune veuille bien donc faire la revue de sa garde-robe et si celle-ci est à ses yeux le nombre d'envois qui ont sollicité son propriétaire, sacrifier quelques coupons, ou une petite somme pour l'achat d'une blouse, d'un pull-over, ou même d'une chemise... Le Comité International pour le placement des réfugiés, 7, rue Gautier, Genève, avec lequel nous avons directement à faire en cette occasion, reçoit avec une profonde reconnaissance tout ce que l'on voudra lui adresser.

E. GD.

### AFFICHE DE LA XVI<sup>e</sup> EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES FEMMES PEINTRES, SCULPTEURS ET DÉCORATEURS



qui a été ouverte à Bâle durant tout le mois de septembre, et à laquelle un bon nombre de nos femmes artistes de Suisse romande ont participé.

Wilhelm Meister, et savoir donner cours à notre douleur devant toute injustice et toute cruauté : telles sont les directives auxquelles devraient s'attacher tant d'éducateurs, maintenant si souvent désorientés et hésitants. Lorsque nous aurons répondu aux désirs de Pestalozzi, qui réclame l'éducation simultanée du cœur, du cerveau et des mains, alors nous aurons vraiment fait œuvre d'éducation nationale.

De tous les points ainsi touchés, il appartient à Mme Leucht (Lausanne) de tirer les conclusions, ce qu'elle fit dans une conférence intitulée *Comment la femme peut-elle travailler à la solution de ces problèmes ?* et comme toujours fortement documentée. Après avoir montré combien de femmes chez nous s'occupent activement de questions sociales, combien ont de la sorte depuis tant d'années rendu d'inappréciables services à notre pays, la conférencière releva comment, aujourd'hui que l'Etat (Confédération, canton ou commune) a pris en main tant de tâches sociales, la femme se trouve entravée dans cette activité. En effet elle est exclue de la préparation des mesures sociales (élaboration des lois, règlements d'application, etc.), puisqu'elle ne siège pas dans les Conseils ou les Commissions officielles ; pour la même raison elle n'a rien à dire sur le financement de ces mesures, bien qu'elle fournit une partie appréciable du revenu des impôts ; et enfin, il lui est impossible de faire entendre sa voix lors des votations populaires. Et pourtant, et plus que jamais, notre époque a un urgent besoin d'une influence maternelle, aussi bien maintenant qu'après la guerre, lorsque le concours des femmes sera indispensable pour panser les blessures et contribuer à reconstruire un monde nouveau. Il faut, par conséquent, que nous continuions à travailler inlassablement pour toutes les œuvres créées et dirigées par des femmes et des Sociétés féminines, que nous gardions nos initiatives dans ce domaine, même si ces œuvres doivent être reprises par l'Etat, et enfin que nous obtenions notre droit de collaboration avec celui-ci, seul moyen par lequel notre travail social pourra devenir véritablement effectif.

A la fin de ces journées si intéressantes, Mme Elisabeth Thommen (Zurich) parla encore de *La femme et la presse*. Et c'est avec reconnaissance pour tout ce qui nous fut apporté durant ce cours que nous avons quitté cet hospitalier Rigi-Blick, où nous fûmes si bien accueillie et traitées.

(Traduction française)

E. V.-A.

## Qu'attendons-nous ?...

...Le programme des occasions de travail élaboré par le Conseil fédéral touche de nombreux groupes économiques : construction de routes, de lignes de chemin de fer, aérodromes, canaux, correction du cours de rivières, assecchements, développement du téléphone, du télégraphe et de la radio, industrie électrique, transfert d'immeubles, construction d'habitations pour les ouvriers de campagne, assainissement de l'hôtellerie et de l'industrie des bains, augmentation du tourisme... Il est vrai que manque encore complètement tout programme pour la création d'occasions

### „DÉNATALITÉ“

par Mme Loeffler-Delachaux

1 brochure en vente à notre Administration 90 ct. (port compris) à verser à notre compte de chèques postaux 1. 943.

statistiques que l'on étudiera avec profit concernant le nombre, le sexe, les groupes d'âges, des enfants et des adolescents dans le monde. En voilà assez pour que ce bien sec résumé marqué la richesse de la documentation et des suggestions contenues dans ce seul volume.

E. GD.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

... A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscientieuse  
de toutes ordonnances médicales privées aussi  
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus  
modérés. Pas de personnel non qualifié.



ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ  
TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC  
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Epuration à vapeur  
„Au Cygne du Nord“

Maison fondée en 1860

Albert Schützé 2, rue John-Grasset  
Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33

Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou l'Anhydride sulfureux SO<sub>2</sub>. Raoul Pictet - LAVAGE DE COURTOUERIE ET TOUTES ESPÈCES DE LAISSES. Désinfection de panaises par des puissants procédés chimiques.

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

Hôtel des Familles  
GENÈVE

Christliches Hospiz  
en face de la gare  
TOUT CONFORT  
Chambre depuis Fr. 4.50

Tous les combustibles

Bois, tourbe malaxée  
Charbons hors carte

s'achètent chez

MAROLF & REY

Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

Fraisse & Cie  
TEINTURIERS  
conseillent bien, exécutent au mieux  
Tous Travaux de  
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37  
2, Rue Michel-du-Crest Tél. 4.17.39  
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES



de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

mir inoubliable.

Elles choisissent, en arrivant, leurs quartiers d'hébergement, selon leurs goûts, leurs préférences, peut-être aussi, selon leur âge ; les unes s'accommodant du campement un peu fruste, où l'on peut se tendre la main d'un lit à l'autre, les autres moins sociables acceptant, avec peine, une compagnie, deux, trois peut-être, dans la même chambre, et d'autres qui, décidément préfèrent la solitude, propice au recueillement, se réfugiant dans la jolie maison Zwilling, à deux pas du cantonnement. Ces journées d'été finissant semblaient avoir recueilli, avant de mourir, quelques rayons brûlants du soleil généreux d'août. En face du lac de Neuchâtel, des Alpes qui se dessinaient par un trait léger, au loin, dans l'atmosphère rose, nos âmes émerveillées de tant de beauté épargnée, dans un monde si profondément éprouvé, étaient bien prêtes à communiquer avec tous ceux et toutes celles qui s'efforcent de maintenir les valeurs morales, culturelles et spirituelles dont cette guerre est l'enjeu.

Il nous est malheureusement impossible, vu la place qui nous est allouée, de donner ici, même un résumé, des conférences remarquables que nous avons eu le privilège d'entendre. Bons-nous à signaler comment, dès la première journée, le professeur David Lasserre (Lausanne) tout en se défendant d'être un sociologue, nous a magistralement fait voir, à travers l'histoire de notre pays, comment l'enchaînement des formes de notre Société devait aboutir à notre démocratie avec toutes ses exigences, avec tous ses risques, mais aussi avec tout le progrès social que chaque étape comporte. Puis, après une discussion nourrie et un souper animé, on entendit le Dr. Sacher, directeur de l'Office fédéral des Assurances sociales, qui après avoir indiqué les causes qui militent en faveur des assurances sociales, a montré comment elles ont évolué depuis 25 ans, et a énuméré d'autre part la floraison chez nous des œuvres de secours, tant privées (952 œuvres sont inscrites) que publiques (distribution de vivres à prix réduit, vente à bon marché de textiles, fonds de tout ordre pour la jeunesse, les soldats, l'extension des cultures, etc., etc.). Ces questions soulevèrent une vive discussion par laquelle l'auditoire prouva son intérêt pour le sujet traité.

Le lendemain, dimanche, Mme Grébillat-Bouchet (St-Aubin) présida le culte. Le récit de Marthe

... A LAUSANNE

RELIURE

Jenny PIOT-FIAUX

Commandes - Cours - Fournitures

Av. des Alpes, 46 - LAUSANNE - Tél. 2.48.52

RESTAURANTS SANS ALCOOL

LA CLÉ ET FOYER

Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne

Repas soignés à prix modérés - Abonnements

Chambres à louer dep. Fr. 2.50 par jour, et au mois

Bibliothèque  
pour la jeunesse

Au Ble qui Lève

chez Mme I.-L. DUFOUR

La Vuachère

LAUSANNE

Prêts de livres dans

toute la Suisse.

Renseignements gratuits

... A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Itale VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Maison BUSSY-DURIEU, VEVEY

Fondée en 1823

Renommée pour ses produits

Zwiebacks Durieu - Tresses au sel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,

Soutiens-gorge.

Mesures - Réparations - Transformations

Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port

A. BASSIN VEVEY

animés en couleur ont déjà ravi plus d'un spectateur, il est à espérer que, devant la double perspective de passer une agréable fin d'après-midi et d'accéder à un geste de générosité sociale, la salle du cinéma sera remplie ce jour-là jusqu'au dernier siège. (Pour les détails, voir le Carnet de la Quinzaine).

G.

Service auxiliaire féminin.

Dès le 19 octobre commencera dans toute la Suisse romande une collecte pour le don des métiers non ferreux. Nos importations en métaux sont presque arrêtées, et pourtant les usines doivent continuer leur travail si nous ne voulons pas voir des milliers de chômeurs. Les paysans doivent pouvoir se procurer du sulfate de cuivre pour lutter contre les maladies parasitaires des légumes, des arbres fruitiers, de la vigne.

Puisque nous ne trouvons plus de métal à l'étranger, nous devons le trouver chez nous. Toute la population est appelée à faire un effort. Chacun doit chercher à la cave, au grenier, à la cuisine quelque objet ou ustensile inutilisé qu'il pourra donner pour améliorer un peu la situation économique du pays. Le Service auxiliaire féminin s'adresse tout spécialement aux femmes et leur recommande de faire de la propagande autour d'elles et de penser à cette collecte à l'avance, afin que les objets soient prêts lorsque les collecteurs passeront à domicile.

Le métal récupéré sera vendu à l'industrie et le produit de l'opération, sous déduction des frais, sera versé à des œuvres de bienfaisance. Donc montrez-vous généreux.

—

Carnet de la Quinzaine

Samedi 10 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel - 16 h. 45: Impressions sur l'Assemblée de l'Alliance à Lausanne, par Mme E. Trembley.

Dimanche 11 octobre:

LAUSANNE: Les cinq minutes de la solidarité, causée par Radio, 18 h. 45: L'Union suisse pour le bien des aveugles.

Samedi 17 octobre:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, Cinéma Rex, 24, rue de la Confédération, 17 h.: Les Voyages de Gulliver, représentation cinématographique au profit du « Foyer d'Accueil ». Toutes les places à 2 fr. Billets à l'avance à l'Union des Femmes, à la papeterie Haas, Cours de Rive, et à l'OUvroir de l'Union des Femmes, Fusterie.

Dimanche 18 octobre:

GENÈVE: Association professionnelle de l'Enseignement libre. Casino de St-Pierre, 15 h.: Matinée d'enfants au profit du « Fonds d'Entr'aide » de l'Association. Billets à la papeterie Jossemau et à la boulangerie Sauser, rue Voltaire, ainsi qu'à l'entrée.

Id.: Les cinq minutes de la solidarité, causée par Radio, 18 h. 45: Le Bureau central de Bienfaisance.

Jeudi 22 octobre:

BERNE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Première séance du Groupe d'études de ce sujet: Comment les suffragistes votent la Suisse de demain.

— Invitation cordiale aux membres de l'Association et à leurs amis.

Jeudi 24 octobre:

BERNE: Association suisse pour le Suffrage féminin: Réunion sur convocation du Comité Central.

Dimanche 25 octobre:

GENÈVE: Salons du Kursaal. Bazar « La Cité du Refuge pour les réfugiés », au profit de l'aide aux réfugiés juifs.

Id.: LAUSANNE: Les cinq minutes de la solidarité, causée par Radio, 18 h. 45: Le Secrétariat vaudois de l'enfance.

—

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Travail obligatoire pour les deux sexes

On a pu lire dans la presse quotidienne que le gouvernement de Vichy a rendu un décret rendant le travail obligatoire pour tous les Français de 18 à 50 ans et pour toutes les Françaises de 21 à 35 ans, qui pourront être assujettis à effectuer des travaux jugés d'intérêt national.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des conséquences, d'ordre politique davantage encore qu'économique, de cette mesure : relevant seulement le fait que, comme chez nous, les femmes, auxquelles on a toujours dénié le droit de s'occuper directement des affaires du pays qui sont les leurs aussi bien que celles des hommes, se trouvent de la sorte mobilisées — beaucoup moins longuement que les hommes, il est vrai — pour ce que le gouvernement estime être l'intérêt national. Si bien des choses doivent changer après la guerre, la liste que les femmes en élaboreront comprendra certainement cette injustice-là.

Injustice qui existe pour nous aussi en Suisse. Mais jusqu'à présent, il ne paraît pas que ce service de travail auquel nous, femmes, sommes obligatoirement astreintes ait été appliqué dans l'un ou l'autre de nos cantons — à moins que le renforcement récemment annoncé des mesures prises à cet égard par le Conseil Fédéral vienne démentir cette constatation.

La rencontre des travailleuses sociales  
à Vaudarcus

Les journées des 19 et 20 septembre dernier, qui réunirent les travailleuses sociales de la Suisse romande au nombre d'une cinquantaine, sur la colline dorée de Vaudarcus, laissent dans le cœur et le cerveau des participantes, un souve-

Foyer d'accueil et cinéma.

C'est au profit de son « Foyer d'accueil », conçu selon une formule adaptée aux possibilités des temps actuels, mais qui s'inspire de très près des principes et des méthodes de l'« Abri Dauphinois » de Grenoble, dont il a souvent été question ici même — c'est donc au profit de ce « Foyer d'accueil » que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale organise pour le samedi 17 octobre au Cinéma Rex, aimablement mis à sa disposition par la direction de cet établissement, une matinée cinématographique. La maison Eosfilm de Bâle ayant bien voulu prêter au Cartel à cette occasion un film charmant, amusant, et faisant réfléchir à la fois : Les Voyages de Gulliver, dont les dessins